

### Les Catholiques de Hollande en 1850.

Voit le numéro du 21 mars.

On a vu dans un premier article, quelle était au commencement de l'année dernière la situation des catholiques en Hollande. Le Gouvernement et les partis avaient tout intérêt à les ménager, et la base de la réconciliation était bien simple; il suffisait de pratiquer désormais, à leur égard, dans les relations civiles et politiques, le respect sincère et loyal de la nouvelle Constitution.

Mais, si les mots d'égalité, de droits et de liberté religieuse se lisaient dans la loi fondamentale, ils y restaient comme une lettre morte, et chaque jour une politique d'arbitraire et d'exclusion y donnait d'éclatants démentis. Il importait donc aux catholiques de s'assurer avant tout des dispositions de leurs compatriotes, et de les mettre en demeure, par l'expression de griefs trop longtemps méconnus, de leur accorder ou de leur refuser une légitime réparation. C'est ce qu'ils firent dans des termes aussi précis que modérés.

Un de leurs journaux les plus répandus, le *Tijds*, recueillit des statistiques sur la répartition des fonctions et des emplois publics dans toutes les provinces du royaume. Il en résultait la preuve que les catholiques étaient frappés d'une ostracisme éhonté. Un des plus dévoués et des plus infatigables défenseurs de leur cause, le docteur Chamber, vint alors compléter et colorer le tableau. Il signala plus énergiquement les procédés injurieux de l'administration et les menées perfides des sociétés secrètes du protestantisme; il rappela et remit dans leur véritable jour les principaux traits de l'histoire des Pays-Bas, et stigmatisa, au milieu des considérations politiques les plus élevées, la conspiration ténébreuse qui livrait pieds et poings liés une partie nombreuse et respectable de la population au bon plaisir d'une majorité hostile. Cet exposé lumineux auquel il donna modestement le nom de *Mémoire*, fut un véritable *Manifeste*, et fit une profonde sensation, non-seulement en Hollande, mais dans toute l'Europe.

Chacun fut étonné de la justice et de la bonne foi qui furent accueillies favorablement par les protestants néerlandais! Heles, non! les faits, les chiffres sur lesquels il s'appuyait ne pouvaient être réfutés; on ne tenta même pas l'entreprise. Mais on essaya d'abord d'étouffer ces révélations importantes; puis on résolut de s'en venger cruellement.

Quant à les étouffer, en effet, on n'y songea pas longtemps. En vain on n'y avait répondu pendant deux mois que par un silence éternel; de la presse elles furent portées aux Etats-Généraux.

L'*Ami de la Religion* a rendu compte, à leur époque, des séances de la seconde chambre des 10, 11, 12 et 13 décembre 1849. Quelques mots suffiraient pour extraire ici la physiologie de ces importants débats. M. Donnermer les avait soulevés à propos du budget; d'autres représentants, MM. Borret, Luyben, Van Sevensma, appuyèrent leur collègue. Alors qu'arriva-t-il? Leurs adversaires laissèrent échapper d'abord un cri de surprise et d'indignation. Mais quand ils arrivèrent à la question, les orateurs protestants MM. Engelen, Kolsy, Groën, ne contestèrent nullement la vérité des assertions qui avaient été produites; ils ne se réjetèrent que sur la prétendue inopportunité de cet éclat. M. Bachiens alla plus loin; il émit le vœu que l'on comptât court sur le réclamation des catholiques en y faisant droit. M. Thorbecke, le nouveau ministre, ne parut ému que d'une chose; c'est que ceux qui avaient soulevé l'incident eussent pu le soupçonner d'intentions contraires aux principes et aux

droits, à la défense desquels ses antécédents honorables le rattachaient.

Si donc, par la publication du *Mémoire* le drapeau des catholiques avait été levé, la discussion publique était déjà pour eux un premier succès. Mais le dépit et la rancune de leurs adversaires s'en accrurent; l'esprit de secte et de fanatisme domina chez eux, à quelques exceptions près (1), toute autre considération. Il rallia toutes les fractions des Protestants, dans une même pensée d'intolérance, redoublée d'astuce et de haine dans la guerre où il rencontrait une résistance inattendue, et prépara de longue main la revanche qui devait le consolider de ses échecs.

C'est ainsi que l'année 1850 ouverte sous de meilleurs auspices fut remplie de ces petites hostilités, prélude d'une grande bataille. Quant à la nature de ses premières attaques, voici qui en donnera une idée. Le Saint-Père, dont le cœur paternel ressent toutes les misères et les souffrances de la Chrétienté, avait daigné envoyer à la population des provinces ravagées par les inondations de l'automne dernier, une somme de dix mille francs qui fut versée au gouvernement Néerlandais par l'entremise officielle de l'Intendance à la Haye. Qui le croirait? De cet acte touchant et digne de générosité on fit une tentative d'envahissement et un prétexte de déclamation contre les vœux ambitieux de la cour romaine; et la calomnie alla un moment jusqu'à prétendre que ce don n'était que le produit d'un détournement de fonds!

Qu'on juge du reste par cet échantillon de la controverse des Protestants hollandais! Presque tous leurs journaux s'approprièrent, et varièrent à l'environ ce thème; mais justice soit rendue à qui elle appartient, l'honneur de l'invention était dû au *Courrier de l'Eglise évangélique*.

Le prosélytisme anti-catholique n'est pas plus scrupuleux dans les écoles que dans la presse. Il ne recule pas devant les petits moyens. N'a-t-il pas fait composer et imprimer un livre dont chaque page est consacrée au dénigrement et à la falsification de nos croyances, tout exprimé pour faire de ses feuilles détachées des convertures aux ouvrages élémentaires et à certains cahiers dont l'usage est obligatoire pour les élèves de toutes les communes? Ingénieuse façon, il faut l'avouer, de mettre aux mains des enfants de l'Eglise un catéchisme hérétique et d'insinuer jusque dans leurs familles le venin de l'erreur et de l'incrédulité!

Inutile de dire que les prescriptions les plus formelles de la législation continuent à être violées dans la distribution des places. La commission scolaire d'Amsterdam ayant perdu un de ses membres, ce vide devait être rempli par un catholique. C'était de droit strict. La commission proposa, en effet, un catholique; mais le Collège des Bourgeois-maires et Echevins nomma un protestant. De même, il s'agissait de compléter la commission d'administration pour les prisons de la Hollande septentrionale; il y avait deux choix à faire. L'un des candidats était un homme spécial de science et de pratique; mais il avait le tort d'être catholique. On lui préféra un commerçant. Pourquoi? Uniquement parce que ce dernier était protestant.

Enfin, on sait qu'il existe depuis 1827 un

(1) Un Protestant anonyme ayant signalé comme un scandale les délibérations qui venaient d'avoir lieu, dans une brochure intitulée: *Le protestantisme et les Etats-Généraux*; un autre Protestant y répondit loyalement en publiant *L'examen impartial des séances des 10 et 13 décembre 1849*. Nous regrettons que ce dernier publiciste n'ait pas attaché son nom à l'écrit qui l'honore.

concordat entre le Saint-Siège et la Couronne des Pays-Bas. Inverti de ce traité, non encore exécuté depuis vingt-trois ans, les catholiques réclament une organisation épiscopale pour remplacer le régime des vicariats apostoliques. A leurs instances, on n'oppose qu'une raison: *Pino portunité*.

En quoi cette mesure serait-elle inopportune dans les Pays-Bas? On ne l'a jamais dit. Mais en revanche, toute la presse hollandaise s'est hâtée récemment de prendre fait et cause pour l'intolérance anglaise dans le conflit relatif à la hiérarchie catholique en Angleterre; il n'a pas tenu à elle que ses lecteurs ne confondissent des positions d'ailleurs très-différentes, et de propager parmi eux l'ignominie et l'effervescence d'outre-Manche; un journal même semi-officiel eut alors l'inconcevable inconvenance de reproduire, avec éloges, dans ses colonnes, la fautive lettre de John Russell, lettre scandaleuse même de la part d'un ministre de la Grande-Bretagne, mais dont la reproduction était plus impardonnable encore, lorsqu'elle paraissait inspirée par un Gouvernement qui à des relations officielles et permanentes avec Pie IX, non-seulement comme Prince temporel, mais comme Souverain Pontife.

Ce ne sont là pourtant que des détails en quelque sorte accessoires. Toutes ces manières d'agir ne sont rien en comparaison de ce qui s'est passé pour la confection de la loi organique sur les élections et pour la composition de la représentation nationale.

Ces événements furent, on le comprend, la grosse affaire de 1850 dans les Pays-Bas. Nul ne part non plus n'entra avec plus d'animosité, et par malheur aussi avec plus de succès, l'intolérance implacable du protestantisme.

Lorsque la loi électorale fut présentée, le 3 mai, on ne remarqua d'abord dans la rédaction de ses articles que des principes très-admissibles. La démarcation des districts parut aussi assez étrange; mais qu'était-ce que cela? On y regarda de plus près cependant; et bientôt l'on put se convaincre qu'il y avait bien autre chose dans cette délimitation bizarre que des inconvénients de déplacements ou des difficultés locales pour les électeurs. On avait eu soin de les répartir, en ne tenant compte ni de la topographie ni des convenances territoriales, de manière à diviser les agglomérations catholiques, à les réduire en plusieurs fractions, dont on faisait aussi des annexes à des centres plus considérables de population protestante; et on arrivait ainsi à les noyer presque partout dans des majorités ennemies.

Malgré les efforts qui furent faits dans la seconde Chambre, ce déloyal tableau ne fut pas corrigé; les circonscriptions électorales furent pas modifiées d'une manière sensible; et le germe, si adroitement jeté, ne tarda pas à porter ses fruits.

Les élections eurent lieu en août et septembre. Un dernier trait les caractérisa. Dans la plupart des réunions préparatoires, on avait paru tomber d'accord qu'on ferait, de part et d'autre, abstraction des divisions religieuses. Les catholiques, en conséquence, acceptèrent de bonne foi les candidats protestants, qu'ils croyaient d'ailleurs dignes du mandat représentatif. Les protestants n'eussent partout systématiquement les catholiques. Dans les Etats Généraux donc, comme dans les conseils provinciaux, ces derniers se virent également vaincus. Préparés par une iniquité flagrante, poursuivis par l'intrigue et le mensonge, ces opérations ne pouvaient avoir que des résultats dignes d'une telle origine et de tels moyens.

En effet, dans les élections provinciales par exemple, sur quatre cent soixante, quatorze députés, il n'y a que vingt-six catholiques!

Or, dans la population totale du royaume, sur trois millions d'habitants, on compte dix huit cent mille protestants et douze cent mille catholiques, c'est-à-dire que ceux-ci forment les deux cinquièmes du chiffre total!

Telle est la minorité qu'on veut annuler, qu'on repousse et qu'on exclut de toute participation aux affaires publiques; telle est la minorité que la majorité protestante défie et provoque, de manière qu'il y ait dans les Pays-Bas, tant que le protestantisme ne sera pas la seule religion, deux drapeaux politiques, deux camps, deux peuples!

Que les protestants se réjoignent de leur triomphe: il sera, aux yeux de tous les esprits éclairés et impartiaux, une honte et une folie!

Une honte! car on ne saurait y voir que l'abus de la force numérique.

Une folie! car ceux qu'on traite en vaincus, en parias, sont les plus sûrs défenseurs de l'ordre, de la liberté, de la société. Ils constituent un élément nécessaire de progrès et de stabilité dans l'ordre politique, de grandeur et de force pour la nationalité. Se les aliéner, c'est tout compromettre.

Ce triomphe enfin, honteux et insensé, ce triomphe ne trahit aucune des difficultés; il ne crée que des conflits incessants et des périls chaque jour renaissants. Déjà de nouvelles plaintes ont retenti dans les Etats-Généraux. Les Donnermer, les Luyben, les Van Sevensma n'ont pas déserté une cause sacrée; le Parlement entendra leurs plaintes jusqu'à ce qu'elles soient désarmées par la justice; ne croyez pas que cette lutte soit finie; elle commence.

En même temps de fréquents et énergiques appels sont adressés à l'opinion publique. Ce tribunal est un de ceux que l'erreur n'égare pas toujours. Bien loin de se déconcerter, l'infatigable auteur du *Mémoire sur la situation* a repris la plume, et sa *Lettre d'un Catholique néerlandais à ses Compatriotes* sera, comme son premier ouvrage, d'un poids considérable dans les balances de l'avenir. *La lettre d'un Catholique néerlandais*, écrit dans notre langue, agitant encore le débat en y évoluant, comme témoin, ce public encore nombreux en Europe qui s'attache, partout où il les voit engagés, aux intérêts sacrés de la religion et du droit. Si les sympathies d'un tel public, de l'étoile de la société moderne, peuvent être de quelque utilité en de quelque consolation à nos frères de Hollande, certes elle ne leur manquera pas; nous pouvons du moins leur affirmer déjà sans crainte d'être démenti, que celles des catholiques de France leur sont acquises; elles les suivront à travers toutes les vicissitudes par lesquelles, avant de couronner leurs efforts, la Providence éprouvera leur courage et leur fidélité.

### Chambre Française.

Dans la séance du 10 février au moment où M. de Montalembert, quoique très-accommodant à l'égard de tous les gouvernements possibles, faisait une énergique exception contre les Robespierre et les Néron, un représentant de la Montagne demanda la parole. — *Est-ce pour Robespierre ou pour Néron?* répliqua aussitôt M. Dupin, et la fermeté du président, appuyée de l'indignation unanime de la majorité, étouffa bientôt le scandale d'une révolante apologie au milieu de l'Assemblée.

Mais, réduit au silence sur son banc, M.

Bertholon, qui est l'un des rédacteurs du *Vote universel*, a pris sa revanche dans son journal. Il ne faut pas s'en plaindre. Le moment est venu pour tous les partis de se montrer tels qu'ils sont. Il importe donc qu'on le sache: il y en a un qui croirait faillir à son devoir s'il laissait passer une occasion de revendiquer pour ses pères, de réhabiliter dans leurs actes et d'honorer de son culte et de ses apothèses les plus infâmes scélérats de la révolution.

Voici quelques passages de la lettre adressée par le représentant montagnard à M. de Montalembert:

"Au fond, vous savez bien que les opinions, les convictions, le système politique que représente le nom de Robespierre valent mieux que ceux dont vous êtes l'organe."

"Robespierre, c'est la croyance à Dieu, à l'âme immortelle, à la morale éternelle, à la justice, à la liberté, à l'égalité et à la fraternité sur le terre."

"Robespierre, c'est le dévouement au peuple, la probité politique, le désintéressement, la vertu."

"Robespierre, c'est l'homme de la démocratie, l'auteur des Droits de l'homme et du citoyen."

"Robespierre, c'est l'indépendance de la raison et de la dignité humaine."

"Robespierre, c'est enfin l'énergique défense du territoire et de l'honneur national, l'amour de la patrie dans toute sa pureté et son héroïsme."

"Vous êtes la Sainte-Alliance, Waterloo, l'invasion, les traités de 1815."

"Voulez-vous pourquoi ce nom glorieux vous importune, pourquoi son souvenir vous blesse, pourquoi vous l'injuriez?"

"Mais vos colères n'y pourront rien; tous les Loricquet, tous les Zoïle s'y useront. Les flétrisseurs qu'on prétend infliger à ce nom retomberont sur ses destructeurs."

"Ce nom a dans l'histoire une signification que vous ne pouvez comprendre... Il est comme un monument. Pour savoir ce qu'il vaut et le respecter, malgré les tristes sévérités qu'il rappelle, il faut avant tout être bon républicain, bon Français, aimer le peuple, et croire à quelque chose quand il s'agit d'améliorer son sort."

Maintenant les orateurs et les journalistes de cette couleur peuvent avoir souvent à la bouche les mots de *morale éternelle*, de *justice*, de *liberté*, de *égalité*, de *dévouement au peuple*, de *croissance en Dieu*, de *indépendance de la raison* et de la *dignité humaine*, d'*honneur national* et de *patriotisme*! Pour apprécier au juste leur vocabulaire, il suffira de se rappeler que pour eux le type et le modèle de toute ces vertus, c'est Robespierre!

Que si les disciples et les admirateurs de ce nom vraiment symbolique prennent tant de soin de le glorifier, il est permis de croire que l'enfer ne leur manque point de suivre les traces du maître et d'imiter ses exemples. Il y a donc toujours dans le parti républicain des hommes tout prêts à recommencer la Terreur et qui la croiraient légitime si elle était possible. Ce n'est pas tout. Dans le même parti, ou du moins dans ses journaux, depuis le *National* jusqu'à la *République*, il n'y a pas un homme jusqu'à présent qui ait le courage ou la pudeur de protester à son tour publiquement contre la violence éhontée et le cynisme fanatique de tels amis!

CHARLES DE RIANCEY.

### TRAVAIL

### VOYAGES AU CANADA

Naufrage du R. P. Emmanuel Crespel, Recollet,

L'ISLE D'ANTICOSTI, EN 1736.

### LETTRE QUATRIÈME.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Je viens de recevoir votre réponse; elle m'a fait un sensible plaisir: j'ai surtout été fort touché d'y voir que vous me faites de ce qui vous est arrivé dans les campagnes d'Indie et de Hongrie; pourquoi ne m'avez-vous pas fait plutôt part de ce détail. C'est là un reproche que je puis vous faire et qui, sans doute, ne vous déplaît point, puisqu'il sert à vous prouver combien je suis sensible à tout ce qui vous regarde. Je suis bien aise que le commencement de mon naufrage ait fait naître dans votre âme les sentiments que je vous avais dit qu'il y devait exciter. C'est une preuve que je ne me suis point exagéré les maux que j'ai soufferts et que j'ai vu souffrir aux autres. Cependant, mon cher frère, ce n'est là qu'une légère ébauche; et ce qui me reste à vous dire surpasse ce que je vous ai dit jusqu'à présent, il mérite toute votre attention.

Pendant le temps que l'on travailla au réta-

blissement de la Chaloupe, nous ne faisons qu'un repas dans 24 heures. Encore était-il plus modique que celui dont je vous ai parlé dans ma précédente, il était de la prudence d'un agir de la sorte, nous n'avions que pour deux mois de vivres dans le navire (c'est la provision ordinaire que l'on fait en partant de Québec) tout notre bœuf était perdu, et plus de la moitié de notre nourriture avait été ou consommée ou gâtée pendant les 11 jours que nous avions été sur mer. Ainsi avec toute l'économie possible, nous n'avions que pour cinq semaines de vivres. Ce cas, en soi, si vous voulez, cette réflexion nous annonçait notre mort au bout de 40 jours. Car, enfin, il n'y avait pas d'apparence que nous passions avant ce temps trouver l'occasion de sortir de cet île déserte. Les navires qui passent aux environs de cet endroit sont tous à fait hors de portée d'apercevoir les signaux qu'on pourrait leur faire; d'ailleurs, de quelle ressource pouvions-nous nous attendre? nos provisions n'étaient que pour six semaines tout au plus, et les navires ne devaient passer que dans cinq ou six mois.

Je voyais approcher le désespoir, le courage était abattu, et le froid, la neige, les glaces et les maladies semblaient être réunies pour nous faire souffrir d'avantage, nous succombions sous le poids de tant de maux. Le navire devenait inaccessible par les glaces qui se formaient autour, le froid nous causait une insomnie continuelle, nos voiles ne suffisaient pas à beaucoup près pour nous garantir de la neige qui tomba cette année en si grande

abondance qu'elle couvrit la terre à la hauteur de 6 pieds: la fièvre avait déjà surpris plusieurs de nos camarades. De pareilles circonstances étaient trop fâcheuses pour n'y pas succomber bientôt; aussi pensâmes-nous à prendre un parti.

Nous savions qu'à Mingan, qui est un endroit situé à la grande terre du Nord, il y avait des Français qui hivernaient pour faire la pêche de *Lor-Marin* dont ils font des huiles; il était presque sur que nous en obtiendrions du secours, mais la difficulté était de s'y rendre dans une telle saison; toutes les Rivières étaient déjà gelées, la Neige couvrait la terre à la hauteur de trois pieds, et augmentait tous les jours, et la route était fort longue, en regard à la saison et à notre état, car il nous fallait faire quarante lieues pour gagner la Pointe d'en lant, ou du Nord-Ouest de l'Isle, ensuite descendre quelque peu, et traverser enfin douze lieues de haute Mer.

Nous étions résolus à surmonter tous ces obstacles; notre situation présente ne nous permettait pas d'en craindre une plus affreuse, mais une réflexion nous arrêta quelque temps. Il était impossible que nous parussions nous pourvoir à Mingan, et il fallait que la moitié de nos gens restassent dans cet endroit dont nous nous croyions trop heureux de pouvoir nous éloigner, en nous exposant même au plus cruels dangers.

Il n'y avait pourtant point d'autre parti à prendre, il fallait ou se résoudre à mourir tous en cet endroit au bout de six semaines, ou se séparer pour quelque temps. Je fis entendre à

tout le monde que le moindre retardement nous mettrait dans l'impossibilité de suivre ce projet, que pendant ces irrésolutions le mauvais temps augmentait, et que le peu de vivres que nous avions se consumait; j'ajoutai que je concevais bien que chacun devait avoir de la répugnance à rester où nous étions, mais en même temps je représentai que cette séparation était absolument nécessaire; et que j'espérais que le Seigneur disposerait de ce que des uns à laisser partir les autres pour aller chercher du secours; enfin je finis par leur dire qu'il fallait faire secher les ornemens de la Chapelle; que pour attirer sur nous les lumières du St. Esprit j'en célébrerais la Messe le vingt six, et que j'étais sur que nos prières auraient l'effet que nous en attendions. Chacun applaudit à ma proposition; je dis la Messe du St. Esprit, et le même jour vingt quatre hommes s'offrirent à rester à condition qu'on leur laisserait des vivres, et qu'on leur promettrait sur l'Évangile de leur envoyer du secours aussitôt qu'en serait arrivé à Mingan.

Je communiquai à mes camarades que j'étais dans la résolution de rester avec les vingt quatre hommes qui venaient de s'offrir à me quitter au lieu du Naufrage, et que je tâcherais de les aider à attendre patiemment le secours qu'on leur promettrait; mais tout le monde s'opposa vivement à mon dessein, et l'on dit pour m'en détourner que sachant la Langue du Pays, il fallait que j'accompagnasse ceux qui partaient, afin que si l'un de France ou de Sennéville, venait à mourir ou à tomber malade en chemin, je pus servir d'In-

terprète en cas que nous rencontrassions quelques Sauvages dans cette Isle; ceux qui restaient exigèrent surtout que je partisse; ils me connaissaient incapable de manquer à ma parole, et ils ne doutaient pas qu'à mon arrivée à Mingan mon premier soin ne fût de les secourir; ce n'est pas que ceux qui devaient partir ne fussent très disposés à leur envoyer une chaloupe le plutôt qu'il leur serait possible, mais ils craignaient apparemment davantage sur la foi d'un Prêtre que sur celle d'un simple Particulier. Lorsque la chose fut résolue j'exhortai à la patience ceux que nous laissions au naufrage; je leur dis que le moyen d'attirer sur eux les bénédictions du Ciel, c'était de ne pas se livrer à un désespoir, et de s'abandonner entièrement aux soins de la Providence; qu'ils devaient s'entretenir dans un exercice continu pour écarter d'eux la maladie, et ne point tomber dans le découragement; qu'il était de la prudence qu'ils ménageassent ce que nous leur laissions de vivres, quoique j'espérais leur envoyer du secours avant qu'ils fussent consumés, mais qu'il valait mieux en avoir de reste que de risquer à en manquer. Après leur avoir donné ces conseils, ceux qui devaient être du voyage songèrent à faire leur petit équipage; et le vingt sept, nous nous disposâmes à partir; nous embarquâmes nos compagnons qui nous souhaitèrent un heureux voyage et de notre côté nous leur témoignâmes combien nous désirions pouvoir bientôt les tirer de peine; nous étions bien éloignés de penser que nous les embrassions pour la dernière fois; cet adieu fut à plus